Déclaration de la FNEC FP-FO 95 au CSA du 7 novembre 2023

Monsieur le directeur académique,

Alors que **la situation est dramatiquement grave en Palestine**, en particulier à Gaza, notre organisation ne peut pas rester muette sur le sujet.

Les Unions Régionales d'Ile de France FO, CGT, FSU, Solidaires appelaient à la manifestation parisienne du samedi 4 novembre « *pour la paix, la protection des populations civiles et un cessez le feu immédiat !* » « *parce que toutes les vies comptent, parce qu'elles condamnent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis* »,

« *Pour cela, nos organisations signataires exigent :*

- Le cessez le feu immédiat avec l'arrêt des bombardements et du déplacement forcé des populations.

- La levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite.

- La libération immédiate de tous les otages.

- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.

- La mise en place en urgence de façon durable et suffisante d'un corridor humanitaire permettant d'acheminer les produits de première nécessité et les médicaments. »

Pour en revenir à l'Education nationale, le ministère a envoyé à tous les personnels, en pleins congés scolaires, ses **consignes concernant la « *lutte contre le harcèlement : programme Phare et passation des questionnaires élèves* »**. Ainsi, le ministre donne pour consigne de placer les personnels en première ligne, c'est-à-dire les rendre responsables de la mise en œuvre de son slogan *100% prévention, 100 % détection, 100 % solution*.

Mais du côté du ministre, la « *lutte contre le harcèlement* » se traduit par 2 500 postes supprimés à la rentrée, à grand coup de 49-3, qui s'ajoutent aux 2 000 postes supprimés en 2023 et aux 7900 postes supprimés dans le second degré durant le premier quinquennat Macron.

Inacceptable pour la FNEC FP-FO !

Inacceptable de mettre les personnels en difficulté avec ces nouvelles exigences : organiser une séance de deux heures sur un sujet délicat et potentiellement anxiogène pour certains élèves, distribuer les « grilles d'auto-évaluation » qu'il faudra dépouiller et analyser, dont il faudra saisir et transmettre les résultats à la hiérarchie et aux organismes de recherche, pour lesquelles il faudra déterminer les « *mesures visant à lutter contre le harcèlement* »… Autant d'activités chronophages qui engagent la responsabilité des personnels, engagement d'autant plus absurde que ces grilles d'auto-évaluation sont anonymes…

Inacceptable de prétendre rendre l'adhésion au programme Phare obligatoire. Pour la FNEC FP-FO, cela ne relève en aucun cas des obligations de service des professeurs, ni des missions statutaires de chacun des personnels. La FNEC FP-FO s'opposera à toutes pressions de la hiérarchie pour désigner des « volontaires ».

Ce dont les élèves et les personnels ont besoin, ce ne sont pas de plateformes téléphoniques, de « coachs », de cours d'empathie, de programmes Phare, de grilles d'auto-évaluation… Ce sont des milliers de postes et de recrutement d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'enseignants, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, le rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, des AED et des AESH avec des statuts et de vrais salaires… qui sont nécessaires !

Alors que toutes les organisations syndicales ont réaffirmé dans une déclaration commune « *leur refus du Pacte* » et l'exigence « *d'une augmentation significative du point d'indice en ce contexte de forte inflation* », la FNEC FP-FO rappelle les engagements du candidat Macron d'augmenter de 10 % tous les enseignants. Quelques jours après le versement des paies et traitements d'octobre, les enseignants ont une nouvelle fois constaté qu'il n'en était rien.

Monsieur le directeur académique, de nouveau, des enseignants du département, de nombreuses AESH ont perçu une paie amputée fin octobre (à nouveau à 80%). Les personnels n'ont pas perçu les diverses primes et indemnités auxquelles ils ont droit. Un nombre important de personnels attend donc une régularisation de situation, notamment de nombreux BD ont eu des prélèvements de jours de grève alors qu'ils ont assuré leur

service. Les collègues ne reçoivent pas de réponse à leurs demandes : notre organisation syndicale a également beaucoup de mal à avoir des réponses sur le sujet de régularisation des paies. Les régularisations doivent être faites et confirmées aux personnels.

Concernant l'inclusion scolaire systématique, le ministre Attal a convoqué mi septembre un groupe de travail pour faire le bilan des « attentes » des organisations syndicales dans le cadre des décisions du président Macron lors de la Conférence Nationale sur le Handicap du 26 avril dernier. La dégradation continue de la situation est insupportable. Un millier d'élèves en situation de handicap sont inclus dans les classes sans AESH, des centaines d'élèves sont en attente de places dans un établissement spécialisé. Pour autant le président Macron maintient son acte 2 de l'école inclusive. La FNEC FP FO a pris l'initiative d'une conférence nationale à Paris le 17 novembre pour :

- la défense de l'enseignement spécialisé,
- la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico sociaux,
- un statut et un vrai salaire pour les AESH
- pour le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive

Concernant les lycées professionnels, le ministre entend poursuivre le démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire des lycées professionnels. Malgré une large intersyndicale opposée aux propositions faites dans les audiences avec la ministre, la remise en cause du fondement même du lycée professionnel, en déstructurant l'ensemble du cycle de bac professionnel, en particulier l'année de terminale se poursuit sur la base d'un constat erroné.

FO dénonce des objectifs utilitaristes et des conséquences pour tous les diplômes de Baccalauréat professionnel et sur les personnels : fermetures de postes, de filières, reconversions forcées, formations livrées aux intérêts privés. Mais également des conséquences sur les jeunes qui ne seront plus libres de construire leur projet professionnel. FO est attachée à l'existence de diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives et à la voie professionnelle sous statut scolaire, publique et laïque, garante d'une formation émancipatrice de la jeunesse.

Comme l'indique le communiqué intersyndical du 20 octobre « *Le ministère veut prendre de court les PLP, les élèves et leurs organisations représentatives dans un agenda*

très rapide : les textes devraient passer au Conseil supérieur de l'Éducation en décembre. C'est une nouvelle fois du mépris envers les PLP et de leurs syndicats.
Pour stopper ce démantèlement organisé de nos lycées pros, l'intersyndicale prendra ses responsabilités lors de l'Intersyndicale lycées pros la semaine du 6 novembre. »

Concernant le bilan de rentrée dans le 2nd degré, la situation se dégrade encore cette année car le département accueille plus d'élèves que prévus, mais les moyens, déjà insuffisants, augmentent très peu. L'augmentation des dotations dans certains lycées s'est faite par l'augmentation des heures supplémentaires, accompagnée de la transformation d'heure poste en heure supplémentaire. L'accueil de toujours plus d'élèves s'effectue donc à moyen humain quasi-constant. C'est d'autant plus inacceptable que les collègues sont déjà contraints, pour maintenir leur niveau de vie, d'accepter des tâches supplémentaires (que ce soit en heure supplémentaire et ou via le Pacte). Alors que tout le monde arrive à la limite du point de rupture, la PLF 2024 programme de nouvelles suppressions de postes, dans la suite de celles déjà opérées l'an dernier. La FNEC FP FO le répète : pour créer les conditions de l'attractivité, le Ministère doit répondre favorablement aux revendications des personnels.

Dans ce contexte, le « surbooking » opéré dans certaines classes détériore d'autant plus les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves. Les personnels s'y opposent, comme par exemple au **lycée Louis Jouvet de Taverny** dont la pétition vous a été transmise. Ils demandent que tous les moyens nécessaires soient donnés en urgence par la DSDEN, le rectorat et le Ministère, chacun pour ce qui les concerne, pour créer de nouvelles classes dans le but de faire baisser les effectifs par classe dans tous les niveaux et toutes les filières.

Notre fédération appuie leur demande et rappelle ses revendications :

- **Arrêt des suppressions de postes et création des postes statutaires nécessaires, recrutement au Statut !**
- **Respect du statut, retrait du pacte et de toute mesure d'individualisation, augmentation immédiate de 10% du point d'indice pour tous, sans contrepartie, et ouverture de négociation pour le rattrapage des 27,5% perdus depuis 2000 !**